

AIRE DE GLISSE



INTERDICTIONS

Utiliser des skis et une planche à neige.

Glisser en groupe.

Remodeler les obstacles existants ou modifier la zone de glisse.

Glisser tête première.

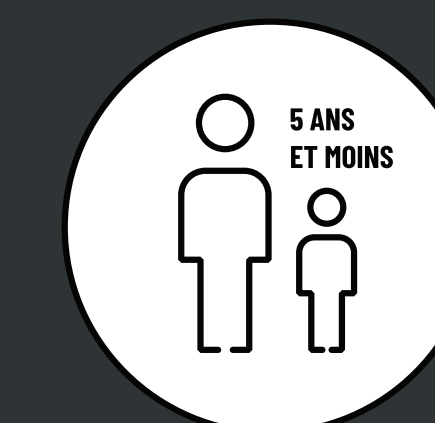
Rester au bas de la pente.



*Glissez
prudemment!*

L'aire de glisse est accessible si les conditions météorologiques et la luminosité naturelle/éclairage le permettent.

Les enfants de 5 ans et moins doivent être accompagnés d'un adulte.



Aire de glisse non surveillée.

Risques de blessures.

Il est **FORTEMENT RECOMMANDÉ** de porter un casque protecteur et d'utiliser un équipement approprié et en bon état.

La courtoisie est de rigueur :

- Attendre que la piste soit libérée avant de glisser;
- Emprunter le corridor prévu à cet effet pour remonter la pente;
- S'assurer qu'il n'y ait aucun obstacle dans la pente avant de glisser;
- Respecter les autres usagers, peu importe leur niveau d'habileté;
- S'abstenir de tout geste de violence ou de colère;
- Visualiser votre trajet et adapter votre vitesse afin d'éviter d'entrer en collision avec un autre usager.

Les spectateurs sont priés de demeurer en dehors des zones de glisse, à une distance suffisante pour leur sécurité et pour ne pas gêner les usagers.

L'utilisation de l'aire de glisse est à vos propres risques et sous votre entière responsabilité.

Tous les règlements du parc sont applicables.

450 753-8000 // www.joliette.ca

En cas d'urgence, composez le 911.